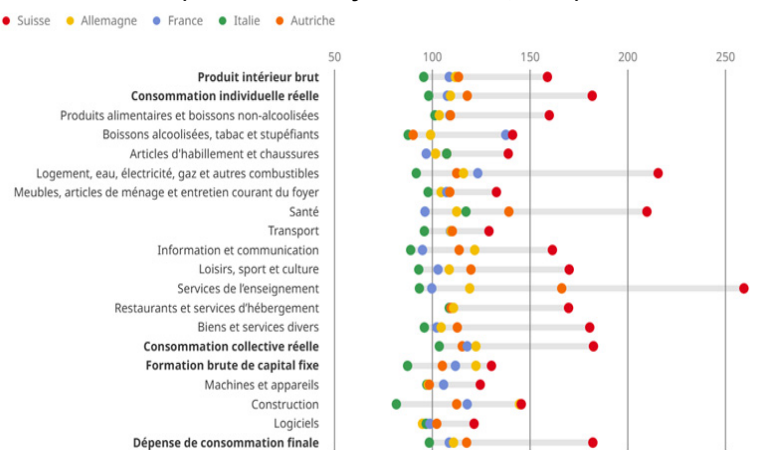


## L'îlot de cherté suisse

*Martin ALBOUY, Gilles BORDES*

- La Suisse est connue pour être un pays particulièrement cher. Les prix de son économie (indice des prix du PIB) sont environ 60 % plus élevés que la moyenne de l'Union européenne, un phénomène appelé « îlot de cherté » en Suisse. Cette singularité touche surtout la consommation, par rapport à l'investissement, et, au sein de la consommation, les services davantage que les biens.
- L'îlot de cherté ne résulte pas d'une inflation récente mais de facteurs structurels, remontant aux années 1970. Il s'accompagne de salaires environ deux fois plus élevés que dans les pays voisins. Cette cherté suisse révèle surtout la dichotomie de l'économie.
- Une partie de l'économie de la Suisse est fortement ouverte sur le monde et sa productivité très élevée explique un haut niveau de salaires ; une autre est orientée vers le marché domestique, notamment dans les services, avec peu de concurrence. Le secteur intérieur moins productif doit s'aligner sur le niveau de salaires élevé du secteur compétitif exposé à la concurrence internationale, faisant ainsi grimper le niveau général des prix.
- Par ailleurs, le modèle suisse assume de privilégier le producteur sur le consommateur, avec pour finalité de promouvoir la place économique et industrielle helvétique, laissant certains pans de l'économie assez fermés, en mobilisant un fort protectionnisme agricole et une politique de la concurrence moins exigeante que celle qui fonde l'UE.
- Le niveau de revenus permet à la majorité des Suisses de disposer d'un pouvoir d'achat très confortable. Certes îlot de cherté, la Suisse est avant tout un îlot de prospérité, tiré de sa réussite à l'export. Paradoxalement, une question demeure sur la pérennité de ce modèle sans le maintien de dispositifs de protection ciblés et d'une moindre concurrence interne.

**Indices de niveaux de prix de la Suisse et de pays voisins  
(base 100 = moyenne de l'UE, 2024)**



Source : Eurostat ; Office fédéral de la statistique.

Note de lecture : En 2024, rapportés dans une monnaie commune, les prix suisses de la consommation finale des ménages sont 82 % supérieurs à ceux de la moyenne de l'UE.

# 1. Le paradoxe suisse : une économie compétitive à l'export, mais un coût de la vie structurellement élevé

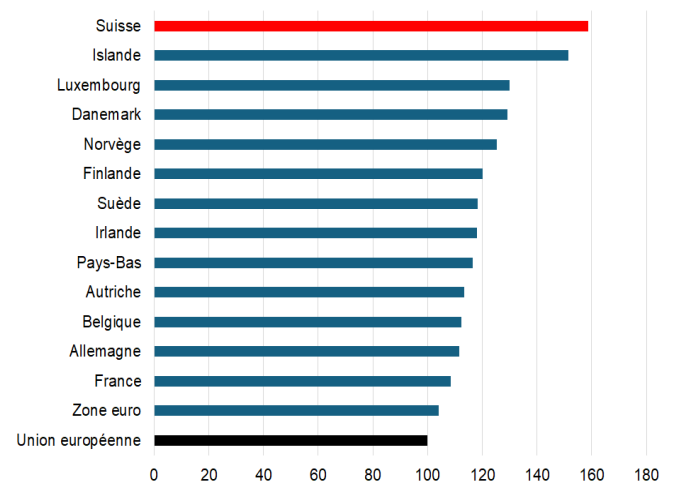
## 1.1 L'indice comparatif des prix élevé masque une consommation bien plus coûteuse que l'investissement, et des services plus chers que les biens

Le coût de la vie en Suisse est l'un des plus élevés du monde, allant de pair avec des niveaux de salaires aussi très élevés. Cette particularité est qualifiée par les autorités suisses elles-mêmes d'« îlot de cherté ». Pour quantifier le coût de la vie, nous recourons à l'indice de niveau des prix d'Eurostat, qui compare la cherté entre pays ou groupe de pays (UE), en tenant du compte des prix relevés en monnaie nationale et des taux de change (cf. Encadré 1). En comparaison internationale (cf. Graphique 1), le niveau des prix du PIB en Suisse se situait, en 2024, 59 % au-dessus de la moyenne de l'UE et devant celui de l'Islande, du Luxembourg, du Danemark et de la Norvège<sup>1</sup>, faisant de la Suisse le pays le plus cher d'Europe.

Cette réputation d'un pays onéreux et cette position dans le classement ne sont pas nouvelles. L'inflation suisse a été remarquablement stable ces dernières années, y compris lors de l'envolée des prix mondiaux de l'énergie, enregistrant un « pic » à seulement +2,8 % en 2022. L'îlot de cherté se définit ainsi bien comme la persistance des prix observés en Suisse à un seuil structurellement élevé par rapport à ses voisins

européens. Ce particularisme est d'autant plus frappant que l'économie suisse, bien que non membre de l'UE, est fortement imbriquée avec le marché unique européen. L'accord de libre-échange (1972) puis les accords bilatéraux (à partir de 1999) ont établi le principe d'une libre-circulation de très nombreux biens et des personnes. L'ouverture de l'économie helvétique va par ailleurs bien au-delà de l'UE, comme en témoigne le vaste réseau d'accords de libre-échange tissé à travers le monde.

**Graphique 1 : Indices des niveaux des prix du PIB (base 100 = moyenne de l'UE, 2024)**



Source : Eurostat.

### Encadré 1 : Le programme de comparaison internationale des prix

Les indices de niveaux de prix sont construits par Eurostat dans le cadre du programme « parités de pouvoir d'achat » (PPA), conjoint avec l'OCDE, principalement utilisé pour les comparaisons internationales du PIB. Un indice de niveau des prix se calcule ainsi :  $(PPA / \text{taux de change}) \times 100$ .

La PPA, le rapport des prix entre deux pays dans leurs monnaies respectives, s'obtient en comparant d'abord les prix des biens et services individuels, regroupés ensuite par catégorie, et enfin pondérés selon les comptes nationaux de chaque pays. L'indice comparatif du niveau des prix est ensuite obtenu en divisant la PPA par le taux de change de la monnaie nationale vers l'unité monétaire de comparaison – le taux de change moyen annuel est retenu par Eurostat.

Dans la comparaison internationale des niveaux de prix, le taux de change, le dénominateur de l'indice, importe donc autant que la PPA, le numérateur. Par exemple, toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation du franc suisse par rapport à l'euro accroît le niveau de l'indice des prix suisses exprimés en euros. Un simple

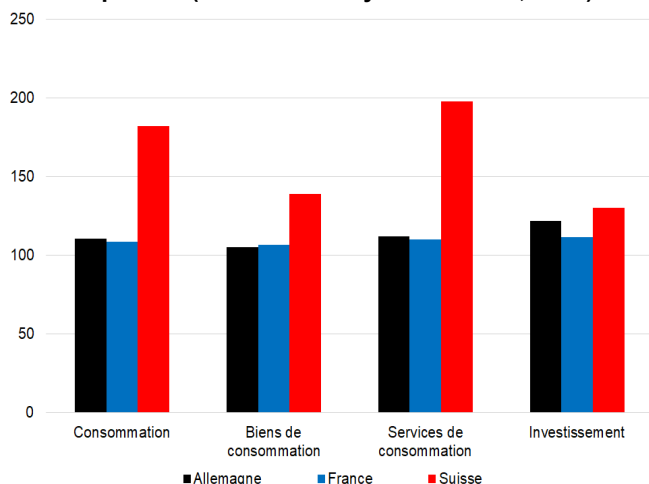
(1) La Norvège a reculé de 2 places au classement entre 2022 et 2023, du fait de la dépréciation de la couronne.

mouvement sur le marché des changes influe donc sur cette mesure de l'écart des prix entre la Suisse et ses pays voisins. Cependant, théoriquement, une hausse du franc doit aussi se répercuter dans une certaine mesure sur le niveau des prix (*via* la diminution mécanique du coût en franc des biens importés), donc sur la parité de pouvoir d'achat. C'est du reste ce qui a été observé en Suisse ces dernières années avec l'appréciation du franc en parallèle d'une moindre inflation, notamment des produits énergétiques importés, responsables de l'essentiel de la forte hausse des prix dans le reste de l'Europe ; avec à la fois une PPA et un euro à la baisse (par rapport au franc), l'indice suisse de niveau des prix a ainsi peu varié<sup>a</sup>.

a. Depuis un pic mesuré à 161,6 points (moyenne de l'UE = 100) en 2020, l'indice du niveau des prix du PIB de la Suisse oscille entre 153 et 159 points.

Eurostat détaille les indices de prix par branche (selon l'approche dépenses) comme pour le PIB. Cette désagrégation permet de définir plus précisément l'ilot de cherté (*cf.* Graphique 2). Le différentiel de prix entre la Suisse et l'UE est surtout remarquable pour les prix de la consommation finale, par opposition à ceux de l'investissement (FBCF), et, plus précisément, au sein de la consommation, les prix des services par opposition à ceux des biens.

**Graphique 2 : Indices des niveaux des prix par poste de dépenses (base 100 = moyenne de l'UE, 2024)**



Source : Eurostat.

La consommation de biens et services de consommation en Suisse apparaît ainsi 82 % plus chère qu'en moyenne dans l'UE ; l'investissement ne l'est que de 30 %. Cette première distinction permet de mieux appréhender une spécificité de l'économie suisse. Les entreprises restent compétitives sur les

marchés internationaux, leur investissement étant quasiment aussi cher que celui de leurs concurrentes européennes, telles l'Allemagne ou la France. La promotion de la place économique et industrielle est la priorité de la politique économique helvétique, davantage que la protection des consommateurs. Elle ne se traduit cependant ni par des politiques verticales – le pays préférant travailler à l'amélioration des « conditions-cadres » communes à tous les secteurs de production – ni par une politique de protection de l'industrie. *A contrario*, la Suisse, dont la prospérité repose sur son commerce extérieur, cherche constamment à renforcer l'ouverture aux marchés de son industrie. Un exemple marquant a été l'abolition des droits de douane sur tous les produits industriels en 2024, un moyen d'alléger précisément les coûts des intrants importés et les coûts d'investissement et ainsi de soutenir la compétitivité des secteurs industriels à forte valeur ajoutée (industries pharmaceutiques, technologiques, luxe).

Au sein de la consommation, les services sont tout particulièrement concernés par la cherté suisse, davantage que les biens. Ils coûtent ainsi deux fois plus cher (indice à 198,1) qu'en moyenne dans l'UE, contre 39 % pour les marchandises tangibles. Ce contraste repose essentiellement sur (i) le caractère échangeable des biens, contrairement aux services non soumis à la concurrence internationale – l'ouverture extérieure de la Suisse bénéficie ainsi aux ménages ; et (ii) le niveau très élevé des salaires, la production de services étant très intensive en main-d'œuvre.

## 1.2 Les ressorts sectoriels de la cherté helvétique : salaires, concurrence et choix de société

Les postes de consommation finale les plus chers en Suisse comparativement à la moyenne européenne correspondent à un seul bien – la viande – et quatre services – le logement, la santé (incluant les services hospitaliers), la communication et l'enseignement. (cf. Graphique 3).

Chacun de ces cinq postes de consommation permet effectivement d'illustrer un des cinq facteurs de l'îlot de cherté suisse (cf. Tableau 1). Les exemples illustrant le manque de concurrence (Viande et Communication) sont détaillés dans la section 3.

**Graphique 3 : Indices comparatifs des prix suisses par poste de consommation (base 100 = moyenne de l'UE)**



Source : Eurostat.

**Tableau 1 : Les facteurs sectoriels de cherté**

Facteur de cherté	Exemple de poste de consommation	Indice de prix (100 = UE)
Manque de concurrence : protectionnisme agricole	Viande	225,9
Manque de concurrence : présence de structures cartellisées qui conforte la pratique de prix élevés	Communication	186,1
Salaires élevés des secteurs exposés à la concurrence internationale : ajustement des prix sur les marchés en pénurie d'offre	Logement	215,4
Salaires élevés des secteurs exposés à la concurrence internationale : ajustement des salaires des secteurs non exposés utilisant intensément le facteur travail	Enseignement	259,5
Choix de productions et de consommations de qualité	Santé	209,7

Source : DG Trésor.

L'îlot de cherté s'exprime d'abord sous le prisme du secteur immobilier, structurellement déséquilibré au plan de l'offre et de la demande. Or sur ce marché de pénurie d'offre, que ce soit à la location ou à l'achat, le niveau des prix s'aligne sur celui des salaires, qui lui-même constitue une exception en Europe. Le cours de l'immobilier a ainsi suivi la hausse des salaires des secteurs marchands, *a fortiori* dans des villes comme Genève et Zurich qui ont attiré une main d'œuvre hautement qualifiée. Ces prix apparaissent inabordables pour des niveaux de richesse inférieurs (y compris pour des standards européens, comme le montre précisément l'indice comparatif d'Eurostat). La part du revenu des ménages suisses dédiée au

logement a néanmoins été stable, voire a diminué, illustrant le lien direct entre prix immobiliers et salaires locaux<sup>2</sup>.

Le prix de l'enseignement suisse est très élevé en comparaison internationale. L'éducation étant avant tout un service non marchand, ces prix ne correspondent pas à ceux directement payés par les ménages mais incluent également la dépense publique d'éducation<sup>3</sup>. Par étudiant scolarisé dans l'enseignement secondaire, la Suisse affiche le deuxième coût le plus élevé de l'OCDE (19 973 USD PPA par an, contre 11 664 pour la moyenne de l'UE)<sup>4</sup>. Les dépenses d'enseignement sont particulièrement élevées en raison, d'abord, des rémunérations du

(2) Selon l'Enquête sur le budget des ménages de l'Office fédéral de la statistique, la part du revenu brut consacré au « Loyer net ou intérêts hypothécaires du logement principal » est ainsi passé de 11,6 % en 2006 à 10,5 % en 2023.

(3) La majorité des élèves et des étudiants suisses reçoivent leur éducation gratuitement (école primaire et secondaire) ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs de la part de producteurs non marchands. La méthode qu'Eurostat et l'OCDE utilisent pour appréhender le coût de l'éducation ne distingue pas les producteurs marchands et non marchands. Les dépenses de consommation individuelle d'éducation des ménages, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques sont additionnées pour obtenir la consommation individuelle effective d'éducation.

(4) OCDE (2023), « Regards sur l'éducation 2023 ».

personnel, qui représentent 67 % des dépenses publiques d'éducation. Les salaires des enseignants, parmi les plus élevés au monde<sup>5</sup>, même après ajustement au pouvoir d'achat, assurent au métier de demeurer attractif par rapport aux secteurs marchands à haute valeur ajoutée et très rémunérateurs. Le pays privilégie aussi un enseignement de haute qualité, avec de faibles ratios élèves-enseignants et des infrastructures modernes.

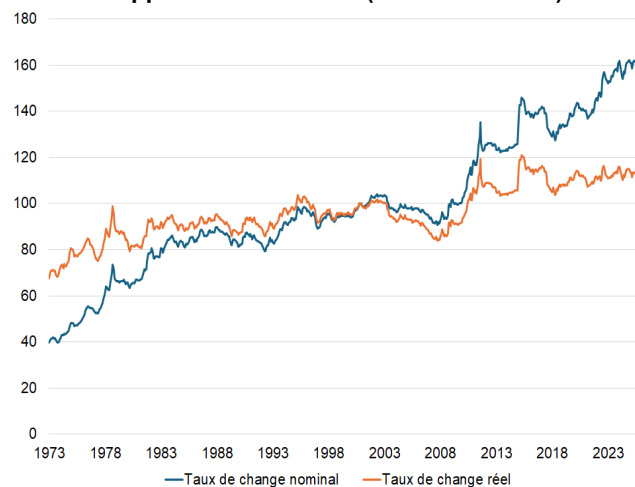
Enfin, les services de santé sont très chers<sup>6</sup>, une problématique majeure en Suisse, d'autant que les modalités de financement reposent largement sur le consommateur, via des primes d'assurance maladie payées directement par les ménages et un reste à charge important (22 % contre 9 % en France<sup>7</sup>, en raison notamment de franchises annuelles allant de 300 à 2 500 CHF pour l'assurance maladie de base). Les services hospitaliers en Suisse sont particulièrement coûteux (l'indice des prix s'élevant à

321,3). Cette spécificité s'explique d'abord par la forte utilisation du capital humain à l'hôpital, la Suisse comptant le plus de personnel hospitalier de l'OCDE pour 1 000 habitants (27 contre 15 en moyenne pour l'OCDE, 20 en France ou 18 en Allemagne<sup>8</sup>). Ensuite, le coût du matériel est élevé, en raison par exemple de la liberté des fabricants dans la fixation des tarifs, des marges de distribution élevées et d'un manque d'incitations financières pour réduire les coûts. Enfin, les Suisses paient pour la qualité du système de santé. Par exemple, les médecins traitent en moyenne deux fois moins de patients que dans les pays voisins, chaque consultation étant plus longue. Le réseau hospitalier est également l'un des plus denses au monde (par manque de coordination intercantonale en partie) et 99,8 % de la population est à moins de 30 minutes de l'un des 276 hôpitaux du pays<sup>9</sup>. La satisfaction est la plus haute des pays de l'OCDE, 94 % de la population se disant satisfaite de l'accès à des services de qualité.

## 2. L'îlot de cherté : un phénomène monétaire ou réel ?

Le ratio des prix suisses relatifs à ceux de l'UE est par définition égal au taux de change réel entre les deux zones. Le taux de change effectif réel de la Suisse vis-à-vis des pays de la zone euro a continûment augmenté depuis 1970 (cf. courbe orange, Graphique 4). À première vue, cette évolution peut suggérer que les prix suisses ont progressé plus rapidement que ceux de la zone euro. Toutefois, l'examen du taux de change nominal (cf. courbe bleue, Graphique 4) nuance fortement cette lecture : la hausse nominale du franc a été encore plus marquée que celle du taux de change réel. Le franc fort peut alors apparaître comme un miroir déformant dans les comparaisons internationales, puisque le taux de change élevé de la devise helvétique renchérit automatiquement les biens et services suisses du point de vue du reste de l'Europe.

**Graphique 4 : Taux de change effectif du franc suisse par rapport à la zone euro (base 100 = 2000)**



Source : Banque nationale suisse.

(5) OCDE (2023), « [Regards sur l'éducation 2023](#) ».

(6) À noter que le programme d'Eurostat compare bien le prix par service de soin pour un panier représentatif de la consommation en santé – et non le coût global du système de santé, qui dépend aussi des volumes consommés, donc d'autres facteurs (prévention, vieillissement, etc.) – et ce, quel que soit le payeur du soin de santé (État, assureur, patient, etc.).

(7) OCDE (2023), « [Panorama de la santé 2023](#) ».

(8) OCDE (2023), « [Panorama de la santé 2023](#) ».

(9) Cosandey, J., Estevez, S. (2022), « [Encourager la spécialisation des hôpitaux](#) », Avenir Suisse.



## 2.1 Le franc, valeur refuge : un amplificateur monétaire de la cherté suisse

L'appréciation nominale du franc accroît mécaniquement l'indice des prix suisses lorsqu'il est exprimé en euros, à ratio de prix (parité de pouvoir d'achat) donné. Or le franc suisse, étant traditionnellement considéré comme une valeur refuge pour les investisseurs, tend à s'apprécier de manière structurelle (appréciation soutenue également par l'excédent courant récurrent du pays). En période d'incertitude économique ou géopolitique, la demande pour la devise suisse s'intensifie, entraînant une hausse de sa valeur<sup>10</sup>. L'appréciation brutale du franc à partir de 2010, consécutive à la crise financière mondiale puis à celle des dettes souveraines, a ainsi fait passer le taux de change de 1 EUR = 1,59 CHF en moyenne en 2008 à 1 EUR = 1,14 CHF en juillet 2011 (cf. courbe bleue). Cette appréciation a artificiellement majoré les prix suisses, lorsqu'exprimés en euros, par rapport à ceux de la zone euro (cf. courbe orange)<sup>11</sup>. De même, l'abandon du taux plancher<sup>12</sup> en janvier 2015, suivi d'une nouvelle appréciation marquée du franc (1 EUR = 1,07 CHF en moyenne en 2015), a encore alourdi le coût relatif des marchandises suisses par rapport aux pays voisins<sup>13</sup>.

Selon une analyse monétaire, le différentiel de coût de la vie entre la Suisse et l'Europe s'est donc creusé sous l'effet de la surévaluation du franc. Toutefois, la théorie économique rappelle que, « à long terme, la monnaie est neutre ». On pourrait s'attendre à ce que les effets de change soient compensés par des ajustements des niveaux de prix : en particulier, la baisse du prix des importations suisses libellées en euros devrait contribuer à réduire l'écart de prix entre la Suisse et la zone euro. Néanmoins, la hausse du taux de change réel montre que ces évolutions ne se compensent pas (entièrement), suggérant des modifications structurelles dans les déterminants du taux de change réel.

## 2.2 L'appréciation réelle du franc, résultat de la dualité de l'économie et de la forte productivité des branches exportatrices

Plusieurs études<sup>14</sup> cherchent à expliquer les différences de niveaux de prix entre les pays par l'effet Balassa-Samuelson (cf. Encadré 2), qui décrit un mécanisme à l'origine d'une appréciation du taux de change réel. Dans ce cadre, le taux de change réel d'équilibre de long terme de la monnaie d'un pays est déterminé par la productivité relative du secteur exposé à la concurrence internationale par rapport au secteur protégé de ce pays, relativement à cette même productivité relative à l'étranger. Les pays à fort différentiel de productivité (dont les secteurs exportateurs sont particulièrement productifs, par rapport aux secteurs destinés au marché intérieur) voient leurs prix augmenter plus vite que les pays dont la différence de productivité est plus faible.

La Suisse a par exemple choisi de concentrer son industrie manufacturière dans des secteurs à forte valeur ajoutée et forte intensité technologique, se désengageant des industries traditionnelles à faible marge, comme le textile et l'industrie lourde, au profit de la pharmacie, de l'horlogerie, des machines, des instruments de précision, etc. La différence de productivité entre l'économie d'exportation et celle tournée vers le marché intérieur – moins concurrentielle – est donc plus élevée que dans le reste de l'Europe<sup>15</sup>. Cela a pour conséquence de faire grimper l'ensemble des salaires, et en conséquence les prix à la consommation du marché intérieur. La hausse du taux de change effectif réel de la Suisse observée va ainsi dans le sens de l'effet Balassa-Samuelson.

(10) Kugler P. & Weder di Mauro B. (2005), "Why are returns on Swiss franc assets so low? Rare events may solve the puzzle".

(11) L'indice suisse des prix du PIB est passé de 128 (en 2009) à 139 (en 2010), puis 150 en 2011 (base 100 = moyenne de l'UE), selon Eurostat.

(12) Le taux plancher du franc suisse était un cours minimum fixé par la Banque nationale suisse (BNS) à partir de 2011, à 1,20 CHF pour 1 EUR. Ce mécanisme visait à empêcher une appréciation excessive du franc face à l'euro, afin de protéger l'économie suisse, notamment les exportations et le tourisme, face à l'effritement du pouvoir d'achat du reste de l'Europe pour les biens et services helvétiques.

(13) L'indice des prix s'est de nouveau élevé de 143 en 2014 à 154 en 2015, un niveau qu'il n'a jamais quitté depuis.

(14) Voir par exemple le recensement d'Edwards S. et Savastano M. (1999), "Exchange Rates in Emerging Economies: What do we know? What do we need to know?".

(15) Par exemple avec la France, cf. Carbonne A. et Gianella C. (2019), « Quels enseignements tirer du haut niveau de vie en Suisse ? », Direction générale du Trésor, *Trésor-Éco*, n° 246.

## Encadré 2 : L'effet Balassa Samuelson

L'effet Balassa-Samuelson, mis en évidence par Béla Balassa et Paul Samuelson (1964)<sup>a</sup>, désigne la distorsion dans les prix relatifs entre pays due aux différences internationales de productivité relatives entre les secteurs des biens échangeables et non échangeables.

Dans ce modèle, chaque économie est divisible en deux secteurs, l'un exposé à la concurrence internationale, l'autre ne faisant pas l'objet de commerce international. Par exemple, le secteur des biens industriels fait l'objet de concurrence internationale, contrairement aux services à la personne. L'hypothèse centrale est que les prix sont essentiellement déterminés sur les marchés internationaux dans les secteurs exposés, où la productivité augmente plus vite que dans le secteur protégé. Par ailleurs, le niveau de la productivité dans le secteur exposé détermine le niveau des salaires dans l'économie entière, du fait de la mobilité de la main d'œuvre. Le secteur protégé, où les gains de productivité sont plus faibles, ne peut absorber l'essentiel des hausses des salaires qu'en augmentant les prix, ce qui génère de l'inflation sans pour autant détériorer la productivité des secteurs soumis à la concurrence internationale. Dans les économies développées, l'effet Balassa-Samuelson cumulé sur des nombreuses années s'observe dans le niveau général des prix, et en particulier dans le niveau des prix des services : ces derniers sont plus chers dans les pays où l'industrie est singulièrement plus productive.

a. Balassa B. (1964), "The purchasing power parity: a reappraisal", *Journal of Political Economy* et Samuelson P. (1964), "Theoretical notes on trade problems", *The Review of Economic and Statistics*.

L'effet Balassa-Samuelson explique également la cherté des services par rapport aux biens de consommation. En Suisse, le secteur des marchandises non échangeables (les services, mais aussi les biens agricoles protégés par les tarifs douaniers), a effectivement dû compenser l'attractivité des secteurs haut de gamme par une hausse des salaires, alors même qu'il n'avait pas connu la même hausse de productivité que les secteurs marchands tournés vers l'export.

Complémentaire à l'effet Balassa-Samuelson, l'effet « Baumol-Bowen » (1966)<sup>16</sup> (ou « maladie des coûts ») explique la hausse structurelle des coûts et des prix des services publics comme l'éducation et la santé. Dans ces secteurs où la productivité progresse peu, les salaires augmentent néanmoins pour suivre ceux des secteurs aux forts gains de productivité, engendrant une hausse inexorable des coûts et des prix, car il faut plus de main-d'œuvre pour produire autant, voire davantage, de services. En effet, l'élasticité-revenu<sup>17</sup> de la demande de services dits « supérieurs », comme les loisirs, l'éducation et les soins, étant plus forte que celle de la demande de biens, la part des services dans la consommation augmente au cours du processus de développement, malgré la hausse des prix. Cela se produit en Suisse, qui a atteint un niveau de vie tel que

la consommation est désormais majoritairement tertiaisée.

Les effets de demande jouent également un rôle dans l'évolution du taux de change réel du franc suisse<sup>18</sup>, notamment via la structure des exportations helvétiques, pour moitié issues de l'industrie pharmaceutique et chimique, contre un quart il y a trente ans : ces biens, caractérisés par des prix élevés à l'export (mais une très faible élasticité-prix<sup>19</sup>), présentent une forte élasticité-revenu (leur demande croît plus que proportionnellement avec le revenu des pays importateurs). Dans un contexte de croissance mondiale, cette configuration permet une marge d'appréciation réelle du franc : la demande pour ces produits augmente, malgré leur prix élevé, ce qui renforce la valeur externe de la monnaie suisse. L'amélioration des termes de l'échange – c'est-à-dire la hausse relative des prix des exportations suisses par rapport à ceux des importations – est ainsi perçue comme un moteur de l'appréciation réelle du franc. La combinaison d'une faible élasticité-prix et d'une forte élasticité-revenu de la demande internationale pour les biens échangeables suisses, notamment pharmaceutiques, constitue donc un déterminant majeur de cette dynamique.

(16) Baumol W. J., Bowen W. G. (1965), "On the Performing Arts: The Anatomy of Their Economic Problems", *The American Economic Review*.

(17) L'élasticité-revenu mesure la sensibilité de la demande d'un bien/service à une évolution du revenu des ménages.

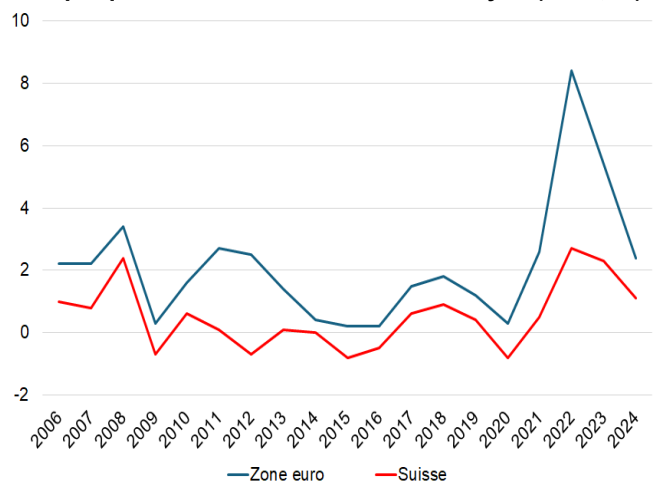
(18) Cf. De Gregorio J., Wolf H. C. (1994), "Terms of Trade, Productivity, and the Real Exchange Rate", *NBER Working Paper 4807*, Cambridge: National Bureau of Economic Research et Sax C., Weder R. (2009), "How to explain the high prices in Switzerland?", *Swiss Journal of Economics and Statistics*.

(19) L'élasticité-prix mesure la sensibilité de la demande d'un bien/service à l'évolution de son prix. L'absence de substitut pour les médicaments innovants a par exemple pour conséquence qu'une hausse des prix n'entraîne pas de baisse de la consommation.

En somme, l'augmentation relative des prix en Suisse est un phénomène qui remonte au moins aux années 1970, en particulier lié à la fin du système de taux de change fixes de Bretton Woods en 1971 puis l'introduction de taux de change flexibles.

L'appréciation du franc suisse qui a suivi et qui se poursuit tendanciellement renchérit les biens et services helvétiques pour les étrangers. Cette appréciation monétaire a été amoindrie par un ajustement des prix en Suisse, notamment très récemment, avec un différentiel d'inflation des biens importés, dont l'énergie, important avec le reste de l'Europe (cf. Graphique 5), mais seulement partiellement. En effet, des facteurs réels, tenant à la spécialisation sur des biens à forte valeur ajoutée, ont particulièrement renchéri les prix des services ; l'amélioration à long terme des termes de l'échange, qui n'en demeure pas moins bénéfique, est dans cette perspective une source d'îlot de cherté.

**Graphique 5 : Taux d'inflation annuel moyen (IPCH, %)**



Source : Eurostat.

### 3. Malgré des contestations visant le manque de concurrence sur le marché intérieur, l'îlot de cherté, reflet d'un îlot de prospérité, est socialement accepté

L'ouverture aux échanges commerciaux a été un indéniable facteur de prospérité pour la Suisse – et *in fine* de cherté relative avec la réussite de son secteur exportateur. Le pays est désormais fortement intégré dans la mondialisation et a tissé un dense réseau d'accords de libre-échange, qu'il continue d'approfondir. Dans le même temps, certains pans de l'économie demeurent très fermés. Le secteur secondaire très ouvert à la concurrence internationale, bénéficiant aux travailleurs très qualifiés, coexiste ainsi avec des secteurs primaires et tertiaires plus fermés à la concurrence, moins intensifs en technologie et utilisateurs de travail moins qualifié.

#### 3.1 Une politique protectionniste ciblée

Par rapport aux biens manufacturés, le marché agroalimentaire est nettement moins intégré aux marchés mondiaux. La protection douanière reste élevée par rapport à l'UE, couplant aux subventions des barrières tarifaires et des quotas d'importation très restrictifs sur les productions étrangères. Les droits de

douane sur les produits agricoles importés s'élèvent en moyenne à 21 %, alors que ceux dans l'UE sont calculés à 8 %<sup>20</sup>. Dans le domaine de la viande en particulier, le marché suisse est encore très fortement isolé des marchés européen et mondial : les droits de douane y atteignent en moyenne 132 % (38 % dans l'UE)<sup>21</sup>.

Dans le secteur tertiaire aussi, les prix élevés suisses s'expliquent en partie par des barrières d'accès au marché qui limitent la concurrence dans certaines branches. Ces obstacles incluent des réglementations cantonales restrictives entravant la mobilité professionnelle et la concurrence interrégionale. Par exemple, des certifications professionnelles spécifiques à chaque canton peuvent compliquer l'exercice de certaines professions au niveau national, réduisant la concurrence et maintenant des prix élevés. La libre circulation des personnes avec l'Union européenne est elle aussi encadrée. Pour prévenir tout risque de pression sur les salaires, la Suisse a mis en place une surveillance globale du marché du travail, avec des contrôles ciblés auprès des entreprises détachant des

(20) Selon l'Organisation mondiale du commerce, en 2024, à partir des droits de douane appliqués (moyenne pondérée des échanges) à la nation la plus favorisée avec équivalents ad valorem des quotas.

(21) Au-delà de l'import commercial, les restrictions douanières (contingents et droits de douane) concernent également les importations privées. Elles ont même été resserrées : depuis 2014, il n'est possible d'importer que 1 kg de viande par jour et par personne en franchise de droits, contre 4 kg de différents types de viande auparavant.



travailleurs en Suisse et la vérification du statut des prestataires de services indépendants soumis à l'obligation d'annonce et ne pouvant prétendre à réaliser des prestations de service que dans une durée maximale de 90 jours.

### 3.2 Des structures de marché et des régulations internes qui n'encouragent pas la concurrence

L'économie suisse souffre depuis plusieurs décennies d'un déficit de concurrence. Selon une étude du Secrétariat d'État à l'économie<sup>22</sup>, au début des années 2000, 44 % du surcoût des prix suisses s'expliquait par le manque de concurrence – soit le facteur explicatif le plus important au plan microéconomique après la réglementation environnementale et sociale (49 %). La discrimination par les prix est imputable à des stratégies de segmentation des marchés mais résulte également des structures monopolistiques et oligopolistiques présentes dans certains secteurs de l'économie.

Par exemple, une situation d'oligopole est observée dans les secteurs de la téléphonie mobile : les trois principaux opérateurs contrôlent 99 % du marché, dont plus de la moitié pour l'opérateur historique Swisscom<sup>23</sup>. Si de nouveaux acteurs bon marché sont apparus, leur souscription reste minime et ils ne sont que distributeurs des offres des trois firmes. Swisscom reste par ailleurs l'incontournable fournisseur de câbles et de services de téléphonie fixe.

De même, la grande distribution se structure autour d'un duopole historique<sup>24</sup>, l'arrivée de discounters n'ayant eu qu'un impact marginal sur le marché. Cette position dominante limite de fait fortement la concurrence et entraîne des prix élevés pour les biens alimentaires. Une étude<sup>25</sup> a ainsi montré que, pour plusieurs biens alimentaires, les stades de la transformation et de la distribution jouent le rôle le plus important dans la formation de prix finaux plus élevés

en Suisse que dans les pays voisins, au-delà des prix à la production et des droits de douane.

Enfin, les importations de certains biens restent soumises à des restrictions qui limitent la concurrence. Certains fournisseurs étrangers, segmentant géographiquement leurs marchés, surfacturent des distributeurs suisses ; ces pratiques sont facilitées par le système d'importateurs exclusifs dans certains secteurs (comme les équipements médicaux ou la distribution de biens agroalimentaires) initialement conçu pour sécuriser les approvisionnements, mais qui favorise aujourd'hui des abus de position dominante ou des ententes verticales. Selon une étude<sup>26</sup> pour la « Swiss Retail Federation », les coûts d'approvisionnement à l'étranger sont par exemple 34 % plus élevés pour le commerce de détail suisse par rapport à la moyenne des pays voisins – ceux sur le marché intérieur sont quant à eux 41 % plus élevés.

### 3.3 Une contestation limitée de l'îlot de cherté, avant tout un îlot de prospérité

Les structures consistant à protéger les producteurs nationaux, parfois au détriment de la concurrence et des prix pour les consommateurs, soulignent le contraste des modèles socio-économiques entre la Suisse et l'UE : alors que cette dernière s'est construite sur le principe d'un marché intérieur unifié, mettant l'accent sur une politique de concurrence visant à protéger les consommateurs en assurant des conditions équitables et en évitant les distorsions de marché, avec une stricte surveillance des ententes et des abus de position dominante pour garantir une concurrence loyale, la Suisse entend défendre en premier lieu les producteurs avec pour finalité des filières stables et résilientes. Ce n'est qu'en 1963 que la Suisse a adopté sa première loi sur les cartels, dont le but était moins de favoriser la concurrence que de permettre à toute entreprise d'être admise dans un cartel.

---

(22) Iten R., Peter M., Vettori A., Menegale S. (2003), "Hohe Preise in der Schweiz: Ursachen und Wirkung", SECO.

(23) Swisscom comptait 54 % des abonnements prepaid fin 2024, Sunrise, 27,5 %, et Salt, 17 %, selon la [Commission fédérale de la communication](#).

(24) Migros et Coop génèrent en tout 34 Md CHF de chiffre d'affaires sur un total de 100 Md CHF généré par l'ensemble du commerce de détail, selon l'[Office fédéral de la statistique](#).

(25) Logatcheva K., van Galen M., Janssens B., Rau M.-L., Baltussen W., van Berkum S., Mann S., Ferjani A., Cerca M. (2019), "[Factors driving up prices along the food value chain in Switzerland – Case studies on bread, yoghurt, and cured ham](#)", SECO.

(26) BAK Economics (2017), « Les coûts du commerce de détail suisse en comparaison internationale ».

En l'absence de changement majeur, une contestation populaire est apparue, fruit de la démocratie directe, via l'initiative populaire « Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables », déposée en 2017 avec plus de 107 000 signatures. Elle visait à introduire explicitement la notion de pouvoir de marché relatif dans la loi sur les cartels et garantir un accès non discriminatoire au commerce en ligne<sup>27</sup>. Un autre signe de contestation s'illustre aussi dans les régions frontalières où les écarts de prix constatés avec les pays limitrophes sont les plus visibles : le tourisme d'achat, en hausse de 10 % depuis 2022, s'approche des 10 Md CHF par an, soit 2 à 3 % de l'ensemble de la consommation finale des ménages<sup>28</sup>. Pour contrer ce phénomène, la limite des achats à l'étranger non taxés, auparavant fixée à 300 CHF, a été divisée par deux, en 2025, et la TVA s'applique dès 150 CHF d'achats par personne qui fait ses courses en France ou en Allemagne, le Conseil fédéral accédant ainsi à une demande ancienne de la branche du commerce de détail.

La préférence pour les entreprises au détriment du consommateur-citoyen a été récemment remise en question par l'émergence de certaines demandes sociales accrues. C'est ainsi que le principe d'une 13<sup>ème</sup> rente mensuelle de pension de retraite a été adopté par votation, avec un résultat largement favorable, en 2024. Jusqu'ici épisodique, ce type de manifestation populaire pourrait finir par s'élargir, comme en attestent la mise en place depuis quelques années, dans cinq cantons, de salaires minimaux, ou d'autres initiatives récentes sur la volonté de limiter l'envolée des frais de santé.

Deux éléments positifs, mal mesurés par les indices de prix statistiques, ressortent néanmoins de l'îlot de cherté :

- Une garantie quasi-constante de qualité des produits locaux reposant sur des normes élevées en matière de fabrication et de contrôle-qualité, tant pour les biens que pour les services. Autrement dit, la qualité

a un prix – que les Suisses, ayant atteint un niveau de richesse parmi les plus élevés au monde, peuvent se permettre de payer. Par exemple, les transports publics sont objectivement chers (les Chemins de fer fédéraux sont la 3<sup>ème</sup> compagnie la plus chère en Europe)<sup>29</sup>, mais pour une qualité de service exemplaire, et constituent une référence de ponctualité avec des trains cadencés, et ce, dans un pays aux contraintes géographiques majeures, qui nécessitent des infrastructures très coûteuses (tel le tunnel de base du Gothard, le plus long au monde, creusé en plus du tunnel originel du Gothard pour gagner encore davantage en temps de traversée des Alpes).

- La cherté structurelle du pays, notamment à travers le franc fort, offre une protection, paradoxalement, contre l'inflation. Les récents épisodes de fortes pressions inflationnistes (relance post-Covid et envolée des prix de l'énergie avec le conflit en Ukraine) ont vu nombre de produits suisses absorber l'inflation via une compression des marges qui s'ajoutaient à la protection du franc suisse à l'égard de l'inflation importée. Ainsi, les prix de l'alimentaire sont restés exceptionnellement stables sur la période, contribuant à consolider la confiance des consommateurs pour la production locale.

De manière générale et plus subjective, les citoyens adoptent souvent une attitude de copropriétaires vis-à-vis de leur pays plutôt qu'une posture revendicatrice. Cette approche reflète un fort sentiment patriotique dans l'acte d'achat comme dans celui de la production. Si ce comportement incite parfois à des abus de la part des distributeurs, en élargissant les marges sur ce fondement de l'acceptabilité du consommateur, ce patriotisme d'achat traduit une certaine acceptabilité sociale : les Suisses sont prêts à payer de tels prix pour un tel service, pour la qualité qu'il incorpore, mais aussi pour des raisons qui tiennent à l'identité du pays (l'importance du « *Swiss made* ») et aux préoccupations sociales et écologiques.

(27) Le texte de l'initiative populaire consistait à inscrire, à l'instar de ce qui avait été décidé dans l'UE, une interdiction de principe du blocage géographique, qui consiste à bloquer ou limiter l'accès à des interfaces de commerce en ligne à des clients venant d'autres États membres.

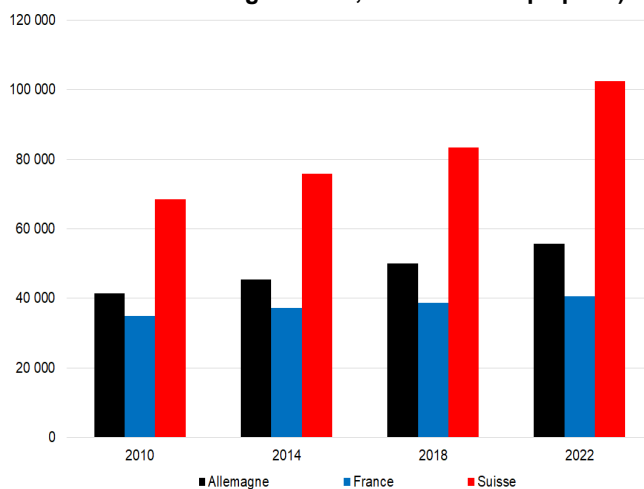
(28) Rudolph T., Krallé N., Gerlach T.-F. (2025), "Einkaufstourismus Schweiz 2025", *Institut für Handelsmanagement an der Universität St. Gallen* (IRM-HSG).

(29) Transport & Environment (2024), "[Mind the gap! Europe's Rail Operators: A Comparative Ranking](#)".

Si les prix pratiqués en Suisse, une fois convertis en euros, peuvent paraître démesurés aux yeux des visiteurs ou des voisins européens, cette réalité s'explique donc avant tout par le succès d'un modèle économique fondé sur l'excellence et la productivité. Le pays abrite des branches exportatrices à très haute valeur ajoutée, qui génèrent des revenus substantiels et renforcent la solidité de la devise helvétique. Mais ce dynamisme ne se limite pas aux industries d'exportation : l'ensemble de l'économie suisse, y compris les services et le commerce intérieur, repose sur une main-d'œuvre qualifiée et des standards de qualité élevés, ce qui se traduit par des coûts de production et des salaires parmi les plus élevés au monde. Ainsi, le salaire moyen en Suisse est significativement supérieur à celui de la France et de l'Allemagne (cf. Graphique 6), faisant plus que compenser le niveau de vie onéreux pour les résidents. En d'autres termes, ce que l'on perçoit comme un « îlot de cherté » est aussi un « îlot de prospérité », résultat d'un cercle vertueux, où la compétitivité, l'innovation et

la rémunération du travail s'équilibrent pour offrir, en moyenne, un pouvoir d'achat préservé et une qualité de vie enviable.

**Graphique 6 : Salaire moyen en euros (secteurs marchands hors agriculture, salariés à temps plein)**



Source : Eurostat.

**Éditeur :**

Ministère de l'Économie,  
des Finances et de la  
Souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique  
Direction générale du Trésor  
139, rue de Bercy  
75575 Paris CEDEX 12

**Directeur de la  
Publication :**

Dorothee Rouzet  
tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

**Mise en page :**

Maryse Dos Santos  
ISSN 1777-8050  
eISSN 2417-9620

**Derniers numéros parus****Janvier 2026**

N° 378 Que finance l'épargne financière des ménages français ?

Alisée Koch, Thomas Faria

**Décembre 2025**

N° 377 La performance du système éducatif en France : quels enjeux économiques ?

Vincent Barde, Blaise Leclair

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/Tresor-Eco>



Direction générale du Trésor



@DGTresor

Pour s'abonner à *Trésor-Éco* : [bit.ly/Trésor-Eco](https://bit.ly/Trésor-Eco)

Pour toute demande presse, merci de vous adresser à [presse@dgtresor.gouv.fr](mailto:presse@dgtresor.gouv.fr) (01 44 87 73 24)

*Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique.*